

Luxembourg, le 26 septembre 2025

Compte rendu de la réunion des délégués auprès du Chef du Service Transport et Matériel du 18.09.2025

TM / CEM

1) *Les délégués du personnel demandent s'il est possible de déplacer le VB 096 II de quelques mètres, car sa visibilité est très mauvaise depuis l'emplacement actuel. Ce déplacement permettrait une meilleure perception et améliorerait ainsi la sécurité lors des manœuvres dans cette zone.*

2025-057 - Une analyse a été menée pour déterminer s'il était possible de le déplacer. Il en a été conclu qu'il n'était pas possible de le déplacer. En effet, le signal n'est pas visible en permanence, mais une visibilité à partir d'une distance de 120 mètres a été constatée.

2) *Les délégués du personnel se demandent si les accusés de lecture des documents « Prise de service », qui ne semblent pas être synchronisés entre les différents terminaux (tablette et téléphone portable), sont également pris en compte lors de l'évaluation ou du contrôle de ces accusés de lecture et, dans l'affirmative, comment cela est documenté ?*

2025-058 - La synchronisation est déjà active sur les deux appareils, mais il faut tout de même prendre en compte un petit délai. Les données sont sauvegardées sur le même serveur, donc l'accès à la réception sur un appareil suffit pour que les agents soient en règle.

3) *Les délégués du personnel s'interrogent s'il est prévu d'établir une connexion entre « RailOpt » et « Boom », à quel horizon celle-ci sera mise en place et quelles conséquences cela aura sur la planification des tours de service ?*

2025-059 - Le logiciel « Boom » est opérationnel depuis le 1^{er} juillet. À ce stade, des adaptations sont effectuées sur la base du retour d'expérience du personnel. Dans un premier temps, la connexion avec Datnet est prévue pour cette année. La connexion entre BOOM et Railopt est envisagée pour la deuxième partie de l'année 2026.

4) *Les délégués du personnel souhaitent savoir pour quelle raison les postes de DPPAT et de DPCO devraient être fusionnés, quelle en est la justification et si cela ne risque pas d'entraîner une surcharge pour le personnel concerné ?*

2025-060 - En effet, une réorganisation des différents postes et tâches au sein de la BLZ est prévue, ce qui impliquera une adaptation et une préparation aux changements possibles dans le rôle et les responsabilités de chaque membre de l'équipe. Le personnel concerné a déjà reçu une première présentation. Dans un premier temps, la fusion des postes DP/IC, DP/CO et DP/PAT est également prévue. Ces postes seront regroupés sous le nom de « GMI » (gestionnaire des moyens et des informations). Des adaptations des logiciels utilisés seront nécessaires pour faciliter cette transition. Ceci permettra une meilleure gestion en cas de perturbation, et donnera la possibilité de déléguer les différentes tâches entre les postes GMI.

5) *Les délégués du personnel ont été informés que la climatisation de la BLZ est défectueuse et qu'il existe actuellement une solution provisoire qui ne correspond pas entièrement aux règles de l'art. Est-ce qu'une solution long terme est-elle déjà prévue à ce sujet ?*

2025-061 - Plusieurs facteurs ont contribué à la panne de la climatisation du BLZ cet été. Comme les mesures prises par la société exploitante n'ont pas donné les résultats escomptés, une autre société a été mandatée. Celle-ci a notamment constaté que les dimensions des systèmes d'aspiration et d'évacuation étaient insuffisantes. Ils ont été agrandis et un autre climatiseur séparé a été installé. Les pare-soleils ont également été réajustés et devraient être automatisés en cas d'ensoleillement.

Nota bene : Ce compte rendu constitue une information préalable concernant la réunion des Chefs de service et ne remplace pas le procès-verbal officiel. Il offre une brève synthèse, les informations détaillées suivront et seront incluses dans le procès-verbal officiel. Les divergences éventuelles entre ce rapport et le procès-verbal peuvent résulter des différences dans les délais de traitement des deux documents, des recherches associées, ainsi que des interprétations distinctes. Toute divergence sera résolue lors de la publication du procès-verbal officiel, en accord entre les délégués et les Chefs de service.

- 6) *Les délégués ont été informés que les douches des CDM, récemment rénovées, ne sont pas facilement accessibles et que la pomme de douche ne fournit qu'un débit d'eau insuffisant pour pouvoir se doucher correctement. Est-il possible d'y remédier ?*

2025-062 - Il est impossible d'installer d'autres portes pour le moment. Le remplacement des têtes de douche est toutefois possible. Il sera effectué dans les meilleurs délais.

- 7) *Les délégués du personnel ont été informés que dans le hall de nettoyage l'usage des distributeurs d'eau ne se fait pas toujours dans des conditions d'hygiène adéquates, certaines personnes buvant directement à la fontaine et plus précisément à ce fait des employés d'ONET ont été observés à plusieurs occasions. Nous demandons, dans l'intérêt de tous les collaborateurs, qu'une solution garantissant une utilisation hygiénique soit mise en place.*

2025-063 - Un rappel sur l'hygiène et le respect des collègues sera adressé à tous les collaborateurs.

- 8) *Les délégués du personnel veulent entamer une discussion sur la réorganisation des TDS courante et se demandent si les avis médicaux actuels du Service Santé du groupe CFL concernant le travail de nuit, notamment la limite de trois nuits consécutives par agent, seront pris en compte. Ils tiennent à souligner que les aspects médicaux et de sécurité liés à cette problématique doivent être intégrés dans la réflexion.*

2025-064 - Actuellement, une adaptation maximale de trois nuits consécutives n'est pas prévue. La priorité est actuellement l'abolition des tours de service entre 3 h et 5 h.

- 9) *Les délégués du personnel demandent si des progrès au niveau de la sécurité lors de manœuvres et de la conduite sont déjà perceptibles grâce aux formations supplémentaires dispensées aux nouveaux agents de conduite, notamment concernant la connaissance locale des dépôts antennes.*

2025-065 - Cette année, la tendance est positive, mais nous n'avons pas encore atteint notre objectif. Toutefois, les collaborateurs concernés ont été récompensés pour leurs efforts en recevant des bons d'achat.

TM / AC

- 1) *Pater noster - Les délégués du personnel souhaitent savoir si, et quand, un accès au système « Pater noster » pourrait être accordé aux chefs d'équipe de la PROD. Cela éviterait de devoir faire appel à l'astreinte INFRA pour la remise d'un outil nécessaire à la production.*

2025-066 - En principe, tous les matériaux et outils dont le personnel a besoin sont stockés ailleurs, mais une enquête sera menée afin de vérifier et, si nécessaire, de prendre des mesures correctives.

- 2) *Accès LI - Les délégués du personnel demandent s'il serait possible d'équiper les portes d'accès M1, M2, M3 et celle du bureau Magasin avec des serrures électroniques « SALTO ». Cela permettrait de (dé)verrouiller ces quatre portes avec un seul badge personnalisé pour les magasiniers.*

2025-067 - Des nouvelles serrures électroniques sont déjà commandées. Elles seront installées dès leur arrivée.

- 3) *Chariots élévateurs - Les délégués du personnel demandent s'il serait possible d'ajouter une carte de déblocage pour les chariots élévateurs dans l'armoire à clés. Cette solution éviterait de nouveau de devoir faire appel à l'astreinte INFRA en cas de blocage des chariots pendant les tours de nuit, les après-midis, les week-ends ou les jours fériés.*

2025-068 - Ceci n'est pas réalisable, car la carte de déblocage est utilisée une fois pour la « Abfahrtskontrolle » et aussi en cas de choc provoquant la fonction « Tilt », c'est-à-dire l'arrêt complet de la machine. Ceci évite le mouvement de l'engin en cas de mauvaise manipulation par un agent et permet une analyse exacte de l'incident. La possibilité de réaliser le déblocage à distance sera analysée.

- 4) *Accès Parking BAS - Les délégués du personnel demandent une optimisation des périodes d'accès garanties pour les agents à « accès réduit ». Premièrement, il est constaté que les jours fériés, il est toujours nécessaire de sonner, car les badges d'accès ne sont pas activés. Deuxièmement, les délégués demandent d'avancer à 11h00 l'activation des badges pour le tour de soir. Cela éviterait aux agents de devoir sonner quotidiennement pour accéder au parking lorsqu'ils arrivent plus tôt pour prendre leur repas de midi avant de commencer leur service. Enfin, il serait judicieux*

d'indiquer un numéro de contact à utiliser en cas de dysfonctionnement du système d'interphonie, ce qui arrive fréquemment.

2025-069 - Le chef de service a accordé un avancement de l'heure d'accès à 11 h 30. Un contrôle du bon fonctionnement de l'accès pour les jours fériés sera effectué. Une affiche indiquant un numéro de téléphone à contacter en cas de problème d'interphonie sera également ajoutée.

Les délégués du personnel de la section TM / CEM et TM / AC
Jérôme SEMEDO MOREIRA, David BOCCAPERTA, Ben RICHARTZ
Giovanni EVANGELISTA, Charles MOLITOR, Marcio GOMES



Rapport CdS - Scan me!



Jérôme SEMEDO MOREIRA
Délégué titulaire



David BOCCAPERTA
Délégué titulaire



Ben RICHARTZ
Délégué titulaire



Giovanni EVANGELISTA
Délégué suppléant



Charles MOLITOR
Délégué suppléant



Marcio GOMES LOPES
Délégué suppléant

Devenir membre

**Rejoignez maintenant le
syndicat numéro 1 du Luxembourg**



Nota bene : Ce compte rendu constitue une information préalable concernant la réunion des Chefs de service et ne remplace pas le procès-verbal officiel. Il offre une brève synthèse, les informations détaillées suivront et seront incluses dans le procès-verbal officiel. Les divergences éventuelles entre ce rapport et le procès-verbal peuvent résulter des différences dans les délais de traitement des deux documents, des recherches associées, ainsi que des interprétations distinctes. Toute divergence sera résolue lors de la publication du procès-verbal officiel, en accord entre les délégués et les Chefs de service.